

---

# L'immunisation : Vaccin antipneumococcique (polysaccharide - pour les enfants de deux ans et plus)

---

*Cette feuille de renseignements ne renferme que de l'information de nature générale. Elle ne vise pas à remplacer les conseils, diagnostics ou traitements médicaux. Vous devez toujours consulter un professionnel de la santé concernant vos inquiétudes au sujet de votre état de santé et avant d'apporter des changements à votre alimentation, style de vie ou traitement.*

L'administration de vaccins ou d'injections est le meilleur moyen de prévenir certaines infections très graves. Le Comité consultatif national de l'immunisation recommande vivement de procéder à une immunisation systématique.

Ce vaccin protège les adultes et les enfants de deux ans ou plus contre les infections pneumococciques telles que la pneumonie. Ce type de vaccin (polysaccharide) n'est efficace que chez les sujets de deux ans et plus et il ne doit pas être administré aux enfants de moins de deux ans. Un type différent de vaccin antipneumococcique (vaccin conjugué) est efficace chez les moins de deux ans. La présente fiche de renseignements porte uniquement sur le vaccin antipneumococcique de type polysaccharide.

## Qu'est-ce qui cause la pneumonie?

Il y a deux grandes sortes de pneumonies, l'une causée par des virus et l'autre, par des bactéries. L'une de ces bactéries s'appelle *Streptococcus pneumoniae* (ou pneumocoque). Lorsqu'elle envahit les poumons, elle cause une pneumonie bactérienne. Le pneumocoque est responsable de la plupart des cas de pneumonie bactérienne. Cette bactérie attaque également différentes parties du corps. Elle peut attaquer les cellules sanguines et causer une infection grave, la bactériémie. Elle peut également provoquer la méningite, une infection grave du liquide et des membranes du système nerveux central. La pneumonie, la bactériémie et la méningite peuvent être mortelles, particulièrement chez les personnes âgées et les personnes ayant une maladie à risque élevé. Chez les personnes en bonne santé, cette bactérie est souvent présente dans la bouche et les voies respiratoires

supérieures. Pour la plupart des gens, cette bactérie ne cause pas de maladies graves. Mais chez certaines personnes ayant une maladie à risque élevé, elle peut entraîner de graves complications lorsqu'elle entre dans les poumons ou le sang.

La pneumonie pneumococcique, la bactériémie et la méningite sont des maladies graves. En outre, les bactéries pneumococciques deviennent de plus en plus résistantes aux antibiotiques, notamment la pénicilline.

## Pourquoi le vaccin antipneumococcique est-il important?

Le vaccin antipneumococcique peut prévenir la pneumonie et d'autres infections causées par 23 types de bactéries *Streptococcus pneumoniae*. Environ neuf cas sur dix de maladies pneumococciques sont imputables à ces 23 types de *Streptococcus pneumoniae*. Le vaccin antipneumococcique est recommandé pour les personnes atteintes de certaines maladies énumérées ci-après et aux personnes de plus de 65 ans. Environ huit cas sur dix font partie de ces groupes à risque élevé. Ce vaccin immunise contre les infections pneumococciques dans environ 50 à 80 pour 100 des cas. La vaccination réduit également la gravité de la maladie chez les personnes qui peuvent la contracter. Ce vaccin est utilisé au Canada depuis 1983.

## Qui devrait recevoir ce vaccin?

Le vaccin antipneumococcique devrait être administré aux personnes de 65 ans et plus, ainsi qu'aux adultes et aux enfants de deux ans et plus qui sont atteints des maladies à risque élevé suivantes :

- maladies cardiaques, pulmonaires (sauf l'asthme) ou rénales chroniques;
- syndrome néphrotique;
- cirrhose du foie;
- alcoolisme;
- diabète sucré;
- rhinorrhée cérébro-spinale chronique;
- infection par le VIH/sida;
- autres maladies immunosuppressives;
- rate absente ou dysfonctionnelle;
- drépanocytose.

### **À quel moment dois-je recevoir le vaccin antipneumococcique?**

Il est préférable de recevoir ce vaccin dès que votre état de santé révèle un risque élevé ou dès que vous atteignez 65 ans. Souvent, les personnes qui devraient recevoir ce vaccin se font administrer chaque automne un vaccin antigrippal et devraient profiter de l'occasion pour se faire administrer le vaccin antipneumococcique. Mais n'oubliez pas : le vaccin antipneumococcique ne vous est habituellement administré qu'une seule fois au cours de votre vie et le vaccin antigrippal est administré chaque année. Seules quelques personnes ont besoin d'une deuxième dose du vaccin antipneumococcique. Si tel est votre cas, votre médecin saura vous le dire.

### **Y a-t-il des effets secondaires?**

Ce vaccin cause parfois des effets secondaires, mais ils sont généralement mineurs et de courte durée. Il n'est pas rare d'avoir le bras un peu enflé et endolori au point d'injection. Certains vaccinés peuvent avoir une fièvre légère. Les autres effets secondaires possibles, des maux de tête, de la fièvre ou de la fatigue, sont plus rares. **Il est conseillé de toujours discuter avec votre médecin des avantages et des risques associés à tout vaccin.**

### **Qui ne devrait pas recevoir ce vaccin?**

Le vaccin antipneumococcique utilisé entre 1978 et 1983 protégeait contre seulement 14 types de pneumocoques. Les personnes qui ont reçu ce vaccin n'ont généralement pas besoin d'une autre injection.

- Si vous croyez avoir reçu un vaccin contre les maladies pneumococciques, dites-le à votre médecin.
- Le vaccin antipneumococcique polysaccharide n'est pas recommandé pour les enfants de moins de deux ans.
- Vous ne devez pas recevoir ce vaccin si vous avez une allergie grave à l'une de ses composantes.

### **À qui dois-je m'adresser si j'ai d'autres questions?**

Parlez à votre médecin ou communiquez avec votre bureau de santé publique.

### **Dossier d'immunisation**

Lorsque vous vous faites immuniser, assurez-vous que le médecin met à jour votre fiche d'immunisation (carte jaune). Gardez ce document en lieu sûr!

### **Gouvernement de l'Ontario**

Services de santé et autres ressources :  
[www.health.gov.on.ca](http://www.health.gov.on.ca)

Renseignements sur la santé destinés aux consommateurs :  
[www.SanteOntario.com](http://www.SanteOntario.com)

Ligne INFO : 1 877 234-4343 (sans frais en Ontario)

ATS : 1 800 387-5559

Télesanté Ontario : 1 866 797-0000  
ATS 1 866 797-0007

Ou appelez votre bureau local de santé publique.

English version available from: 1 877 234-4343  
TTY: 1 800 387-5559